



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 septembre 2018

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de répartir l'enveloppe budgétaire des subventions de 5 000 € aux associations suivantes :

<u>Associations extérieures</u>		<u>Associations du Fidelaire</u>	
Amicale des Donneurs de Sang	50 €	Anciens Combattants du Fidelaire	250 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50 €	Club de la Gaieté du Fidelaire	250 €
Association des Parents d'Elèves de Conches	80 €	Club canin	150 €
Centre Incendie et Secours de la Neuve-Lyre	140 €	Ass. Football club Fidelaire/Ferrière	1 400 €
Comice agricole de Conches	50 €	Gymnastique Volontaire du Fidelaire	1 100 €
Croix d'or	50 €	Société de chasse du Fidelaire	160 €
Entente amicale Union Colombophile	50 €	Tennis de table du Fidelaire	1 000 €
Floralies départementales	60 €		
l'ARPA	50 €		
Les Voix de la Risle	60 €		
Sauvegarde de l'Art Français	50 €		
Total	690 €	Total	4 310 €

TRAVAUX VOIRIE

L'évacuation des eaux pluviales de la rue Brissac pose problème en raison de bouches sous dimensionnées. Le devis de l'entreprise GUERIN TP, comprenant la pose d'un tuyau plus gros, d'un avaloir et la réfection de chaussée, est accepté. Le prix s'élève à 3 318 € ht. Des fonds de concours vont être sollicités auprès de la Communauté de Communes de Conches.

PLANNING DES TRAVAUX A EFFECTUER EN INTERNE

La période hivernale approchant, les employés communaux vont pouvoir finir les derniers travaux extérieurs comme la réfection de l'allée de l'église pour faciliter son entretien et se consacrer à des travaux intérieurs.

Ancienne grange : locaux à sécuriser par des planches sur l'arrière et par la pose d'un cadenas devant. Eclairage par leds à mettre en place.

Ecole primaire : peinture à faire dans la salle de classe laissée libre et la garderie

Ancienne bibliothèque : pose de laine de verre sur le plancher du grenier

Salles inoccupées en bas de la mairie : à débiter et à aménager

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA BOULANGERIE

L'assainissement de l'habitation est terminé ainsi que les travaux de toiture et de plomberie.

La réfection de l'électricité avec pose d'une VMC va commencer la semaine prochaine. Des travaux de maçonnerie vont pouvoir être envisagés.

Par ailleurs, le conseil a été informé du résultat des prélèvements opérés le 22 février 2018 suite aux problèmes d'asthme déclarés par les enfants. Les analyses ont révélé la présence de champignons, d'acariens et de bactéries pouvant être à l'origine des allergies. Il est préconisé d'évacuer les matériaux contaminés par les moisissures, de faire un nettoyage à fond et d'aérer 30 minutes par jour.

Un second bilan va être établi en fin d'année et le conseil espère qu'avec les travaux déjà effectués, l'installation de la ventilation mécanique et l'application des conseils pour le nettoyage, les problèmes de santé disparaîtront.

POINT SUR LES SINISTRES

Fin août un courrier leur a été adressé pour les informer des aides mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale. 2 personnes dont la situation était urgente ont déjà été aidées. Pour ceux qui ont subi de gros dégâts, un forfait maximum de 550 € par foyer a été voté et enfin, après les remboursements par les assurances, un état des sommes restant à charge sera demandé et fera l'objet d'une étude pour l'attribution éventuelle d'aides.

Par ailleurs, une réclamation a été formulée auprès du ministre de l'intérieur pour la reconnaissance de catastrophe naturelle des inondations du 12 juin refusée dans un premier temps.

TAXE D'AMENAGEMENT : ABRIS DE JARDINS, PIGEONNIERS ET COLOMBIERS

Le conseil municipal maintient l'exonération partielle des abris de jardin, pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable à raison de 50 % de leur surface décidée le 14 décembre 2017.

Celle-ci prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

BAIL POUR L'IMPLANTATION DE L'ANTENNE ORANGE

Un projet de bail est parvenu en mairie début août 2018. Plusieurs remarques ont été formulées pour une prise en compte dans une deuxième mouture mais elles sont restées sans suite pour le moment.

QUESTIONS DIVERSES

Espace-propreté intercommunal : l'employé de la communauté de communes est tombé très malade et en attendant un prochain recrutement, il est demandé aux 3 communes, à savoir, La Ferrière sur Risle, Sébécourt et le Fidelaire d'assurer les ouvertures.

Fermeture de la rue de la Ferrière pour effondrement de chaussée: si l'expertise ne révèle pas de présence de marnière, le département est prêt à effectuer les travaux et la circulation sur cette route sera rétablie rapidement.

Travaux d'évacuation des eaux pluviales à Mare-Close : la commune a réglé une partie des matériaux et la communauté de communes s'est chargée d'effectuer l'ensemble des travaux.

Sortie brame : vendredi 28 septembre 2018. Rendez-vous 20 h devant la mairie

Réfection des gouttières à la salle des fêtes et aux vestiaires du stade : travaux parfaitement réalisés en interne par l'agent communal.

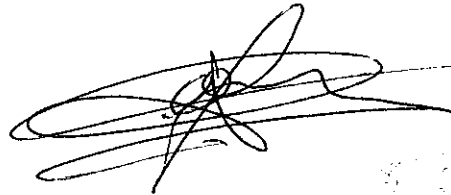
Syndicat d'Assainissement du Pays d'Ouche : travaux non exécutés : le conseil déplore la non-exécution des travaux de nettoyage de fossés demandés au SAPO. Une réclamation lui sera adressée.

Changement de prêtre : Le père Jean-Claude VINET est nommé curé de la paroisse du Pays de Conches en remplacement du père DIOUF.

Echange de chemins avec le groupement de la Dorée : les travaux d'aménagement des chemins ont débuté et les actes d'échanges vont pouvoir être signés.

Panneau publicitaire à la Croix-Rouge : ce grand panneau est installé en zone N du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Or, le règlement du PLU n'autorise pas ce genre d'installation dans cette zone. Il sera donc demandé de le retirer.

Fait au Fidelaire, le 26 septembre 2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the date.

